

VILLE DE CARCASSONNE

N° 26067

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération n°2 du Conseil Municipal du 29 Mars 2026
et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

BUDGET PRINCIPAL
FONGIBILITÉ DES CRÉDITS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Vu le budget primitif 2026 du Budget Principal adopté par le Conseil municipal le 30 avril 2026,

Vu l'autorisation du Conseil municipal donnée au Maire d'opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % en section d'investissement,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre en section d'investissement du Budget Principal

DECIDE

D'autoriser les virements de crédits suivants :

PROJET DM FONGIBILITE n°2 -2026

OBJET	SECTION	DEPENSE	CHAPITRE /OPERATION	NATURE	FONCTION	SERVICE
Réfection voirie	Investissement	580 000,00	opération 32	2151	845	404001
Bâtiments Publics	Investissement	-580 000,00	opération 18	21351	01	403001
Cité et abords	Investissement	30 000,00	opération 82	2152	7212	404001
Conteneurs enterrés	Investissement	-30 000,00	opération 78	2151	7212	404001
Prat Mary	Investissement	7 500,00	opération 60	21351	20	403001
Domec -Structure USC	Investissement	72 500,00	opération 76	21314	322	403001
Piscine du Viguièr	Investissement	-80 000,00	opération 111	21314	323	403001
Domec -Structure USC	Investissement	60 000,00	opération 76	21314	322	403001
Economies d'Energie	Investissement	-20 000,00	opération 72	21351	20	403001
Accessibilité	Investissement	-35 000,00	opération 75	21351	424	403001
Halles Municipales	Investissement	-5 000,00	opération 107	21352	632	403001
Economie d'Energie -MGPEPD	Investissement	45 000,00	opération 72	2031	020	403001
Arbres et aménagement	Investissement	-6 400,00	opération 30	2128	511	101002
Eclairage public	Investissement	-1 100,00	opération 36	21533	512	101002
Revitalisation Centre Ville	Investissement	-3 200,00	opération 89	20422	510	101002
Lac de Cavayère	Investissement	-10 000,00	opération 104	21351	734	101002
Chapitre 20	Investissement	-24 300,00	Chapitre 20	2051	020	101002

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260609-32515-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2026
Publication : 26/06/2026

Carcassonne, le 9 juin 2026

